



ALLOCUTION DE LA MAIRESSE
RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA
VILLE D'OTTERBURN PARK
21 NOVEMBRE 2016

Chères citoyennes, chers citoyens,
Chers collègues membres du conseil municipal,
Gestionnaires et membres du personnel,

Il est prévu à la Loi sur les cités et villes que la mairesse présente, un mois avant l'adoption du budget, un portrait de la situation financière de la Ville, tel qu'il apparaissait à la fermeture de la dernière année financière.

Ainsi, en vertu de la Loi, mon rapport sur la situation financière traitera des sujets suivants :

1. les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'année 2015;
2. les prévisions pour l'exercice financier en cours, soit l'année 2016;
3. les orientations du budget 2017 et le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019;
4. la rémunération des ressources humaines;
5. la rémunération et les allocations des membres du conseil;
6. le dépôt des listes des contrats de 25 000 \$ et plus \$.

**1. LES ÉTATS FINANCIERS ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU
31 DÉCEMBRE 2015**

Le rapport financier 2015 a été vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, selon les normes comptables canadiennes en vigueur pour le secteur public.

Cela signifie que les états financiers sont consolidés avec et selon les résultats financiers des organismes suivants :

- le Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu (CITVR);
- la Régie intermunicipale de transport adapté de la Vallée du Richelieu (RITAVR);
- la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu (RIEVR);
- la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu (RAEVR) et;
- la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL).

Tel qu'indiqué au rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, les états financiers reflètent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2015.

L'exercice 2015 de la Ville d'Otterburn Park a dégagé un surplus de 929 889 \$.

Cet excédent est largement attribuable au remboursement du surplus provenant des circuits régionaux et du train de banlieue aux municipalités membres du CITVR pour un montant de 397 128 \$. De plus, nous avons reçu un remboursement de la compensation 2014 de Recyc-Québec pour un montant de 112 223 \$. Enfin, les revenus liés aux droits de mutation ont été supérieurs aux prévisions budgétaires d'un peu plus de 202 000 \$ témoignant d'une activité immobilière soutenue dans notre Ville.

En regard des emprunts, nous maintenons une saine gestion. À titre indicatif, pour 2015, l'endettement total net à long terme par unité d'évaluation atteint 3 698 \$ comparativement à 5 132 \$ pour les douze (12) municipalités qui composent la Municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu (MRCVR). Nous poursuivrons nos efforts pour bien planifier nos besoins de financement afin de maintenir un taux de taxation raisonnable.

Voici les principaux indicateurs financiers extraits du rapport financier 2015 consolidés :

Indicateurs financiers pour 2015	
Revenus de fonctionnement et d'investissement	11 656 004 \$
Charges (ou dépenses)	10 633 256 \$
Excédent de fonctionnement	929 889 \$
Excédent de fonctionnement non affecté (montant accumulé lors des années précédentes, incluant 2015)	2 471 285 \$
Excédent de fonctionnement affecté, réserve financière et fonds réservés (réserves constituées au fil des ans pour le fonds de roulement, les parcs, le camion incendie)	2 514 068 \$
Dette à long terme	9 965 061 \$
Service de la dette (intérêts payés)	210 502 \$
Ratio service de la dette/dépenses totales (ville)	1,98 %

Pour l'année 2015, les quotes-parts des régies se détaillent comme suit :

Régies	Montant	Pourcentage de dépenses
CITVR	346 807 \$	3,3 %
RITAVR	29 025 \$	0,3 %
RIEVR	510 061 \$	4,8 %
RAEVR	466 240 \$	4,4 %
RIPRSL	1 273 395 \$	12 %
Total :	2 625 528 \$	25,5 %

2. LES PRÉVISIONS DE L'EXERCICE FINANCIER EN COURS – 2016

Selon les renseignements disponibles au 30 septembre dernier, nous prévoyons que la Ville terminera avec un surplus estimé d'un peu plus de 517 000 \$.

Il est important de souligner que ce surplus provient, d'une part, du remboursement partiel du surplus accumulé pour l'année 2016 du CITVR pour une somme de 126 030 \$ et d'autre part, de la subvention dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018. Cette subvention, en lien avec les travaux réalisés en 2015 sur les rues d'Oxford, du Prince-Edward et Maple, a été versée pour les années 2014 et 2015 pour un montant supérieur aux prévisions de 177 540 \$.

Conséquemment, en excluant ces sources de revenus non prévues, le surplus anticipé en relation avec le budget d'opération est d'un peu plus de 210 000 \$, soit un montant représentant 1,8 % du budget établi.

Plusieurs projets ont été réalisés au cours de l'exercice financier, tels que :

- a) l'implantation d'une plate-forme d'informations citoyenne OPark;
- b) la finalisation de la 2^e phase de l'aménagement du parc de la Pointe-Valaine;
- c) les modules de jeux aux parcs de la Pointe-Valaine, Côté;
- d) les balançoires contemplatives à la halte routière (2) et au parc de la Pointe-Valaine (4);
- e) l'installation, à la halte routière, d'une borne de recharge électrique à haut débit;
- f) l'aménagement d'une sortie de secours et le remplacement de la barrière d'accès automatique aux Services techniques;
- g) les trottoirs sur une portion du chemin des Patriotes;
- h) les travaux de réparation des infrastructures souterraines de la rue Ruth;
- i) la réfection de la toiture et du stationnement de l'Espace Libre Expression;
- j) l'acquisition d'un camion 10 roues utilisé principalement pour le déneigement.

De plus, il faut souligner que l'année 2016 a été marquée par un taux record de fréquentation des camps de jour puisque nous avons accueilli près de 200 enfants par semaine témoignant de la nécessité de ce service pour les citoyens. Ce dernier sera bonifié en 2017 par l'implantation d'un camp de jour destiné aux tout-petits, les 3 à 5 ans.

La démarche Municipalités amies des aînés (MADA) prévoit la mise en place de nombreuses initiatives visant le mieux vivre ensemble avec les aînés. À ce titre, vous trouverez un jeu de bocce et de pétanque à l'arrière de l'Espace Libre Expression. Les travaux d'aménagement extérieurs étant terminés, tous sont conviés à participer à ces activités récréatives. Une politique est actuellement en préparation. Nous vous informerons dès qu'elle sera disponible.

3. LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2017

Le présent conseil prend actuellement connaissance des prévisions budgétaires et des justifications de dépenses préparées par l'administration.

Le budget de dépenses pour l'année 2017 sera adopté le 19 décembre prochain, lors de la séance extraordinaire convoquée à cette fin.

Notons que nous serons, en 2017, à la deuxième année du nouveau rôle triennal d'évaluation.

À partir de la marge de manœuvre dont nous disposons, nous aurons à considérer le maintien des opérations actuelles, un programme triennal en immobilisations conservateur, le respect de nos engagements et la mise en place de certains projets.

Entre autres, nous planifierons l'ensemble des travaux en lien avec la réfection du bassin de la piscine actuelle et la construction d'un nouveau bâtiment. Suite à la consultation citoyenne de septembre dernier et aux résultats obtenus, nous revitaliserons cette infrastructure dans la perspective d'une offre de services mieux adaptée aux besoins actuels. Dans le même esprit, nous prévoyons l'installation de terrains de tennis au parc Copping.

Parallèlement, nous débuterons les travaux d'infrastructures associés au nouveau plan d'intervention déposé à l'automne 2016. En effet, ce dernier permet de cibler les interventions prioritaires qui devront être planifiées au cours des prochaines années. Nous établirons nos interventions en fonction des programmes de subvention disponibles.

Actuellement, le Service du loisir et de la culture travaille à mettre en place l'environnement informatique afin de permettre, notamment pour les camps de jour, les inscriptions en ligne dès le printemps 2017. Ce sera une réponse à une demande citoyenne maintes fois formulée.

De plus, vous constaterez, dès le début de l'été 2017, qu'un marché public prendra place à la halte routière et nous espérons que vous serez nombreux à encourager nos marchands locaux. Ainsi, ce marché s'ajoutera aux travaux d'embellissement du parc de la Pointe-Valaine, témoignant de notre engagement à revitaliser les berges et d'en favoriser l'accessibilité.

Outre les festivités entourant la Fête nationale, une soirée d'inauguration officielle du parc de la Pointe-Valaine, à laquelle tous les citoyens seront conviés, permettra de souligner ces belles réalisations et, à chacun d'entre vous, de vous approprier cet emplacement unique à la vie otterburnoise.

Par ailleurs, deux (2) jardins communautaires seront jumelés au marché public et aux cuisines collectives qui seront mises en place très prochainement afin de répondre à notre volonté d'encourager l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie.

Enfin, certaines contributions auprès de nos partenaires sont incontournables et subissent elles aussi des augmentations avec lesquelles nous devons composer.

Partenaires	Montant	Augmentation/Diminution prévue (\$)	Pourcentage
CITVR	À recevoir		
RITAVR	À recevoir		
RIEVR	529 649 \$	+ 11 837 \$	+ 2,3%
RAEVR	602 161 \$	+ 68 159 \$	+ 12,8 %
RIPRSL	1 272 431 \$	+ 27 678 \$	+ 2,2 %
Total	2 404 241 \$	+ 107 674 \$	

4. LA RÉMUNÉRATION DES RESSOURCES HUMAINES

Tel que spécifié dans le rapport annuel au 31 décembre 2015, la rémunération de l'ensemble du personnel (cadres et employés syndiqués) atteint 2 638 571 \$. Les charges sociales, quant à elles, représentent un montant de 493 511 \$. Ainsi, pour 2015, le poste salaire représente 29,5 % des dépenses de la Ville.

5. LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS ET LES ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Tel que prévu à la Loi, nous vous rappelons ici, la rémunération et les allocations versées aux élus en 2016 :

- a) la mairesse reçoit une rémunération annuelle de 27 500,04 \$ et une allocation de dépenses de 13 749,96 \$;
- b) un conseiller reçoit une rémunération annuelle de 9 166,68 \$ et une allocation de dépenses de 4 583,40 \$;
- c) en 2015, la rémunération (62 579 \$), les allocations de dépenses (28 571 \$) et les charges sociales (16 417 \$) versées aux élus représentent 1 % des dépenses de la Ville;
- d) Représentation des allocations aux divers organismes :
 - MRCVR : 166,27 \$/séance et allocation de dépenses de 83,13 \$;
 - Comités : 66,51 \$/comité et allocation de dépenses de 33,26 \$;
 - CITVR : 123,16 \$/séance et allocation de dépenses de 61,58 \$;
 - Comités : 61,58 \$/comité et allocation de dépenses de 30,79 \$;
 - RIEVR : 73,64 \$/séance et allocation de dépenses de 36,82 \$;
 - RAEVR : 61,98 \$/séance et allocation de dépenses de 30,99 \$;
 - RIPRSL : 245,00 \$/séance et allocation de dépenses de 122,50 \$;
 - RITAVR : 118,60 \$/séance et allocation de dépenses de 59,30 \$;
 - Comités : 59,30 \$/comité et allocation de dépenses de 29,65 \$.

6. LE DÉPÔT DES LISTES DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS \$

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, deux (2) listes sont disponibles, pour la période du 11 novembre 2015 au 16 novembre 2016, pour consultation à l'hôtel de ville et sur le site Web. Une liste comporte tous les contrats octroyés pour une dépense de plus de 25 000 \$ et l'autre, toutes les dépenses de plus de 2 000 \$, mais totalisant plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur.

Merci de votre attention.

Danielle Lavoie,
Mairesse